



Comprendre l'assurance obsèques

Le guide clair et bienveillant pour prévoir
l'essentiel et soulager ses proches

Télé **C** **crédit**

Comprendre l'assurance obsèques

Le guide clair et bienveillant pour prévoir l'essentiel et soulager ses proches

Pourquoi prévoir ses obsèques ?



Parler de la fin de vie n'est jamais simple. Pourtant, prévoir ses obsèques est un acte profondément humain. Cela permet de transmettre des repères à ses proches et d'éviter que des décisions importantes soient prises dans l'urgence.

L'assurance obsèques permet d'anticiper les frais liés aux funérailles, mais aussi, selon les formules, d'en encadrer l'organisation. Ce n'est pas un contrat figé : c'est un moyen d'exprimer ses volontés tout en protégeant ceux que l'on aime.

Paul, 63 ans, vit avec sa compagne depuis plus de 20 ans. Il ne voulait pas qu'elle doive avancer 4 000 euros en quelques jours si quelque chose lui arrivait. Il a donc souscrit une assurance obsèques en capital, prévoyant une somme qui sera versée directement à sa compagne.

Quelles sont les options disponibles ?

Il existe plusieurs types de contrats :

- Le contrat en capital, pour fixer un montant à verser à un bénéficiaire.
- Le contrat en prestations, pour organiser à l'avance les funérailles.
- Le contrat mixte, combinant les deux approches.

Marc et Sophie, tous deux retraités, avaient des attentes différentes. Marc voulait tout décider à l'avance. Sophie préférait laisser ses enfants libres. Chacun a opté pour un contrat adapté avec l'aide de leur courtier.



À quoi faut-il penser concrètement ?

Souscrire une assurance obsèques, c'est prendre un peu de temps pour réfléchir à ses souhaits. Voici quelques éléments :

- Le montant à prévoir : entre 3 000 € et 7 000 € en moyenne.
- La durée de cotisation : ponctuelle ou étalée.
- Le ou les bénéficiaires : proches, notaire ou prestataire.
- Les volontés personnelles : crémation ou inhumation, cérémonie, musique...



Julie, 45 ans, a souscrit un contrat pour sa mère de 78 ans. Ensemble, elles ont défini quelques souhaits simples à respecter.

Que couvre l'assurance obsèques ?

Selon la formule, elle peut couvrir : les frais de cérémonie, le transport, le cercueil ou urne, les démarches administratives, les fleurs, les faire-part, les concessions, voire un rapatriement.



Anna, résidente belge à Malaga, a ajouté une clause de rapatriement. Grâce à cela, sa fille pourra organiser les obsèques en Belgique sans frais ni tracas.

Télécrédit vous accompagne

Télécrédit ne propose pas de solutions toutes faites. Nous écoutons, expliquons et conseillons. Chaque situation est unique et chaque contrat est construit à votre rythme.

Besoin d'un conseil ? Contactez-nous ou réalisez une simulation en ligne sur www.telecredit.be

Télécrédit - CW Finances SRL

Téléphone : 04/371.99.91

Portable : 0472/656.001

Fax : 04/371.99.92

E-mail : info@cwfinances.be

Intermédiaire en crédits, placements et assurances

Siège social : Route du Condroz, 109/1 à 4121 NEUPRÉ

N° RPM : 0644.922.019

N° TVA : BE 0644.922.019

N° FSMA : 115706 A